

**MAIRIE DE BILLY**  
**1, RUE CHABOTIN**  
**03260 BILLY**

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 02 DECEMBRE2025**

Date de convocation : 25/11/2025

**Présents** : Patrick SÉROR, Roseline BERNARD, Audrey BICHARD, Agnès de BOUCLANS, Claude BOURGUIGNON, Martin HEVIN, Bruno LUCBEREILH, Marie-France MOLINS, Annick PERRICHON, Thomas STONS, Philippe THONIER.

**Absents excusés** : Sébastien BOUTONNET donne pouvoir à Patrick Séror,

**Absents** : Victoria BRIERRE

**Secrétaire de séance** : Agnès de BOUCLANS.

Ouverture de séance à 19h00 par Monsieur Patrick SÉROR, Maire.

**Compte rendu de la réunion du 07 Octobre 2025**

Les membres du Conseil Municipal présents votent à main levée et adoptent le compte-rendu à l'unanimité.

**Choix des entreprises pour les travaux de la maison protestante**

Suite à la réunion du 26/11/2025 de la commission d'appel d'offres concernant l'ouverture des plis de l'appel d'offre pour la réhabilitation de la maison protestante, Monsieur le Maire présente l'analyse :

Lots	Entreprises	Montants HT Base	Estimation HT
LOT 01 GROS ŒUVRE-MACONNERIE	<i>MALDAN</i>	<b>79 255,94 €</b>	130 000,00
LOT 02 CHARPENTE BOIS - COUVERTURE	<i>ROSSIGNOL</i>	<b>30 330,00 €</b>	14 000,00
LOT 03 ETANCHEITE	<i>ETANCHEITE VICHYSSOISE</i>	<b>8 367,73 €</b>	12 000,00
LOT 04 MENUISERIES EXTERIEURES BOIS	<i>S2M</i>	<b>32 343,20 €</b>	47 000,00
LOT 05 MENUISERIES INTERIEURES	<i>ROSSIGNOL</i>	<b>31 004,50 €</b>	41 000,00
LOT 06 PLATRERIE-PEINTURE-ISOLAISON	<i>BONGLET</i>	<b>83 902,87 €</b>	91 000,00
LOT 07 CARRELAGE-FAIENCE	<i>GRANGE</i>	<b>18 613,46 €</b>	18 000,00
LOT 08 DESAMIANAGE	<i>ALLIER DESAMIANAGE DEPOLLUTION</i>	<b>5 000,00 €</b>	12 000,00

<b>LOT 09 ELECTRICITE</b>	<b>ROMANOWSKI</b>	<b>43 181,00 €</b>	50 000,00
<b>LOT 10 PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION</b>	<b>GRANGE</b>	<b>38 018,03 €</b>	36 000,00
<b>TOTAL HT</b>		<b>370 016,73 €</b>	<b>451 000,00</b>

Il ressort de l'analyse une baisse de 17.96 % par rapport à l'estimatif initial.  
Après délibération, le Conseil Municipal accepte l'analyse à l'unanimité.

### **Création d'opérations d'investissement et décision modificative**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de refaire l'assainissement du logement au 8 Grand'Rue. L'entreprise COLAS a présenté un devis de 7 781.59 € HT soit 9 337.91 € TTC. D'autre part, il est nécessaire d'adopter une décision modificative pour payer les dernières factures d'investissement de 2025.

Les crédits pour régler les dépenses suivantes :

- Opération 268- article 2151 -Voirie (Montée d'Almandière, la Petite Chassaigne, bornes du château) : 24 400.18 € ttc
- Opération 277- article 21532 -Assainissement : 9 337.91 € ttc
- Opération 265 – article 2158 -Remplacement de poteaux incendie : 1 445.29 € ttc
- Opération 274 – article 2183- Matériel informatique : 1 943.99 € ttc
- Opération 275- article 2188 - Electroménager salle polyvalente : 1 089 .88 € ttc
- Opération 276 – article 2188 Réfrigérateur école : 159.96 € ttc

Pourront être pris à l'article 2131 de l'opération 262 – Bar du château

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

### **Création d'un poste d'adjoint d'animation**

Monsieur le Maire expose que l'agent travaillant à l'école maternelle part à la retraite le 28 février 2026 et qu'il est donc nécessaire de créer un poste d'adjoint d'animation pour le remplacer.

Madame Audrey Bichard indique que l'opération de recrutement a été menée sur les mois d'octobre et novembre derniers. Plusieurs candidates ont été reçues et ont effectué une journée d'immersion à l'école maternelle. À l'issue de la procédure, une concertation a eu lieu entre la Commission École et les enseignantes pour choisir le candidat idoine en fonction de différents critères laissés à leur appréciation.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette proposition à 7 voix pour et 5 abstentions.

### **Délibération tarif salle de l'Auditoire et salle polyvalente**

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs de location des salles communales :

- Salle auditoire : 40 € mensuel
- Salle polyvalente : 25 € de l'heure pour une utilisation professionnelle (sport, réunion professionnelle, formation) sur la base de la signature d'une convention entre le demandeur et la Mairie, pour une durée limitée au 30 juin 2026 avec possibilité de renouvellement.

Ces tarifs sont applicables à compter du 01/01/2026 jusqu'au 30.06.2026

Les autres tarifs restent inchangés.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité sauf 2 voix contre la location à l'heure et les tarifs de la salle polyvalente.

## **Délibération fixant le tarif du repas des Anciens.**

Monsieur le Maire propose de maintenir inchangé le tarif du repas des Anciens, soit 30 euros.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte la proposition à l'unanimité.

## **Délibération fixant le taux de promotion**

Le projet de délibération pour le taux de promotion a été présenté le 3 octobre dernier en réunion du Comité Social Territorial. Celui-ci a reçu un avis favorable à l'unanimité aussi bien par le collège des représentants des agents que par le collège des représentants des élus. Monsieur le Maire demande donc de valider cette proposition.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

## **Délibération groupements de commandes – fournitures de bureau et scolaires**

La direction mutualisée de la commande publique de Vichy Communauté propose d'engager la création de groupements de commandes relatifs aux domaines suivants :

- Lot 1 : fournitures de bureau
- Lot 2 : fournitures scolaires et arts plastiques,
- Lot 3 : papiers impression vierges

La constitution de groupements de commandes devrait permettre de proposer aux fournisseurs un volume d'achat plus conséquent et donc de bénéficier de tarifs plus intéressants.

Monsieur le Maire présente le projet de convention et rappelle que celle-ci n'a aucun caractère coercitif.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

## **Motion de soutien au contournement Nord-Ouest de Vichy**

Cette motion s'inscrit dans le cadre de la consultation publique relative à l'avenant Mobilités du **CPER 2021–2027** (Contrat de Plan État-Région) pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, ouverte du **28 octobre au 30 novembre 2025**. Elle vise à réaffirmer le soutien au projet du **Contournement Nord-Ouest de Vichy (CNO)**, un projet structurant pour le territoire.

### **Enjeux du projet**

- **Sécurité et qualité de vie** : Le CNO est présenté comme une solution pour réduire le trafic de poids lourds et de véhicules traversant les zones habitées de **Charmeil, Bellerive-sur-Allier et Saint-Rémy-en-Rollat**, améliorant ainsi la sécurité routière et la tranquillité des habitants.
- **Environnement** : Le projet permettrait de diminuer les nuisances sonores et la pollution de l'air.
- **Développement économique** : Il vise à fluidifier les échanges entre Vichy, son agglomération et le reste de la région.

### **Engagements financiers**

- La **Région Auvergne-Rhône-Alpes** s'engage à hauteur de **22 millions d'euros**.
- L'**État** participe à hauteur de **5 millions d'euros**.
- Ces financements doivent permettre de lancer la phase opérationnelle du projet dans le cadre du CPER 2027.

**Adoption** La motion est adoptée par le Conseil municipal à l'unanimité.

### **Questions diverses.**

#### **Monsieur Patrick Séror :**

- Invite l'ensemble des membres du Conseil Municipal à signer la pétition pour défendre la liaison ferroviaire Bordeaux-Lyon par le Massif Central.
- Annonce la fin des travaux du Pont de Billy sur lequel la vitesse sera désormais limitée à 50 kms/ heure. La nouvelle signalisation sera mise en place prochainement par le Département. Le Maire rappelle également que dans les zones 30, le piéton est prioritaire même en dehors des passages protégés.
- Annonce que les chicanes test seront installées au Pavé le 5 décembre prochain à 10h30.
- Indique avoir obtenu enfin, après de multiples relances, un rendez-vous à la Sous-Préfecture le 23 décembre prochain, pour évoquer le problème de la traversée de Billy par un nombre croissant de poids lourds.
- Dit avoir relancé plusieurs fois la société Orange pour la réparation des câbles endommagés par les services du Département lors du fauchage et le remplacement des câbles volés qui privent d'Internet depuis plusieurs semaines une dizaine de maisons de notre commune. Orange doit intervenir une nouvelle fois le 10 décembre prochain.
- Rappelle le repas des Anciens le 14 décembre prochain avec 69 personnes inscrites à ce jour ainsi que le pot du personnel prévu le 16 décembre à 18h30 à la mairie.

#### **Madame Audrey Bichard :**

- Suggère l'organisation d'un pot de départ pour l' agent communal qui prend sa retraite en février prochain. D'un commun accord, la date du 24 février 2026 à 18 heures à la mairie est retenue.
- Souhaiterait passer une commande d'une centaine d'euros de petites fournitures pour la garderie. Monsieur le Maire donne son accord.

#### **Monsieur Bruno Luchéreilh**

Rappelle la bourse aux jouets qui se tiendra dans la salle polyvalente dimanche 7 décembre prochain, à l'initiative de l'association des P'tits Châtelains.

#### **Madame Roseline Bernard**

Signale un important nid de poule rue Bourbon, près de la Route Nationale. Monsieur le Maire dit que le nécessaire sera fait pour le combler dans les meilleurs délais.

#### **Monsieur Thomas Stons**

- Demande comment ont été repartis les crédits du FST.

Monsieur le Maire lui communique la liste des investissements réalisés s'élevant à un montant de 44 868.59 € HT :

- Acquisition de matériel (table, enceinte, électroménager, informatique, tondeuse)
- Restauration de la statue de l'église
- Enseigne de l'école,
- Voirie

-Demande où en sont les travaux de remise en état du stade après le chantier du Pont et le départ des entreprises . Il signale également une grille défectueuse à la sortie des vestiaires, potentiellement dangereuse pour les enfants, de même que le sol extrêmement boueux en cette saison. Monsieur le Maire indique qu'il va faire le point sur ces différentes questions.

- Demande s'il existe pour notre commune un référent « frelons asiatiques » et signale la présence d'un nid derrière le pigeonnier près de l'église. Monsieur le Maire va vérifier s'il est situé ou non sur le territoire communal et fera le nécessaire en conséquence.

### **Monsieur Martin Hévin**

Signale la chute d'un arbre au lieu-dit les Rochs, qui a dévié le ruisseau et rendu impraticable le chemin de randonnée. Monsieur le Maire va voir ce qu'il en est.

### **Madame Annick Perrichon**

Demande si des candidats pour la reprise de la boulangerie se sont présentés depuis la parution de l'annone. Le Maire répond qu'aucun candidat ne s'est manifesté à ce jour et qu'il envisage de solliciter La Montagne et La Semaine de l'Allier pour faire la publicité de notre commune et donner à notre recherche d'un boulanger un plus grand retentissement.

**Prochain Conseil Municipal le 3 février 2026 à 19 heures.**

**Fin de séance à 20h40 heures.**